

Nouvel Elan N°82

SPECIAL BUDGET



2018



www.mairie-chezysurmarne.fr

Conçu et réalisé par la commune de Chézy sur Marne

Sommaire

Budget **Page 3**

- Compte administratif 2017
- Budget primitif 2018
 - Fonctionnement
 - Investissement
- Tableau de « ratios »

Travaux **Page 9**

- travaux hydroviticoles 2018
- Bâtiments communaux
- Réfection des cours de Tennis
- Travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques
- Voirie
- Orgue

Informations générales..... **Page 11**

- Nuisances sonores
- Objet perdu
- Nos animaux domestiques
- Transports scolaires Collège
- Permanence conciliateur de justice
- Croix Rouge Française
- Plateforme de la rénovation énergétique
- Ramassage des ordures ménagères
- Atelier d'éveil du relais assistantes maternelles
- Inscriptions à l'école

Associations..... **Page 17**

- Gymnastique volontaire de Chézy
- Tennis Club de Chézy
- Comité des fêtes

COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Fonctionnement

Dépenses	1 259 049.63 €
Recettes	1 616 771.07 €
Excédent 2017	357 721.44 €
Année n-1	
Excédent 2016	492 403.20 €
Total	
Excédent reporté 2018	850 124.64 €

Investissement

Dépenses	992 475.97 €
Recettes	1 242 777.08 €
Excédent 2017	250 301.12 €
Année n-1	
Déficit 2016	- 460 936.88 €
Total	
Déficit reporté 2018	- 210 635,76 €

Bilan Excédent de fonctionnement : + 639 488.88 €

Un déficit d'investissement n'est pas une dette mais simplement l'inscription comptable de travaux budgétés non réalisés ou non terminés ainsi que le non versement de subventions (souvent 1 an après la fin des travaux). Ces éléments sont donc repris dans le Budget Primitif de l'année suivante.

BUDGET PRIMITIF 2018

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

		Budget 2017	Budget 2018
Cpte 002	Résultat d'exploitation	492 403.20 €	639 488,88 €
Cpte 013	Atténuations de charges	8 000,00 €	22 000,00 €
Cpte 70	Prestations de services	75 600,00 €	80 600,00 €
Cpte 73	Impôts et taxes	817 500,00 €	759 500,00 €
Cpte 74	Dot. subs et particip.	395 000,00 €	392 000,00 €
Cpte 75	Autres produits	106 000,00 €	100 000,00 €
Cpte 77	Produits exceptionnels	2 520,00 €	0,00 €
TOTAUX		1 897 023,20 €	1 993 588,88 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

		Budget 2017	Budget 2018
Cpte 011	Charges à caractère général	357 830,00 €	419 060,00 €
Cpte 012	Charges de personnel	486 500,00 €	495 000,00 €
Cpte 014	Reversement FNGIR *	105 000,00 €	105 000,00 €
Cpte 022	Dépenses imprévues	9 448.20 €	39 854,88 €
Cpte 023	Virement à la section d'investissement	649 248,15 €	683 707,67 €
Cpte 042	Dotations aux amortissements	72 026,85 €	52 466,34 €
Cpte 65	Autres charges de gestion courante	165 770,00 €	152 300,00 €
Cpte 66	Charges financières	51 000,00 €	46 000,00 €
Cpte 67	Charges exceptionnelles	200,00 €	200,00 €
TOTAUX		1 897 023,20 €	1 993 588,88 €

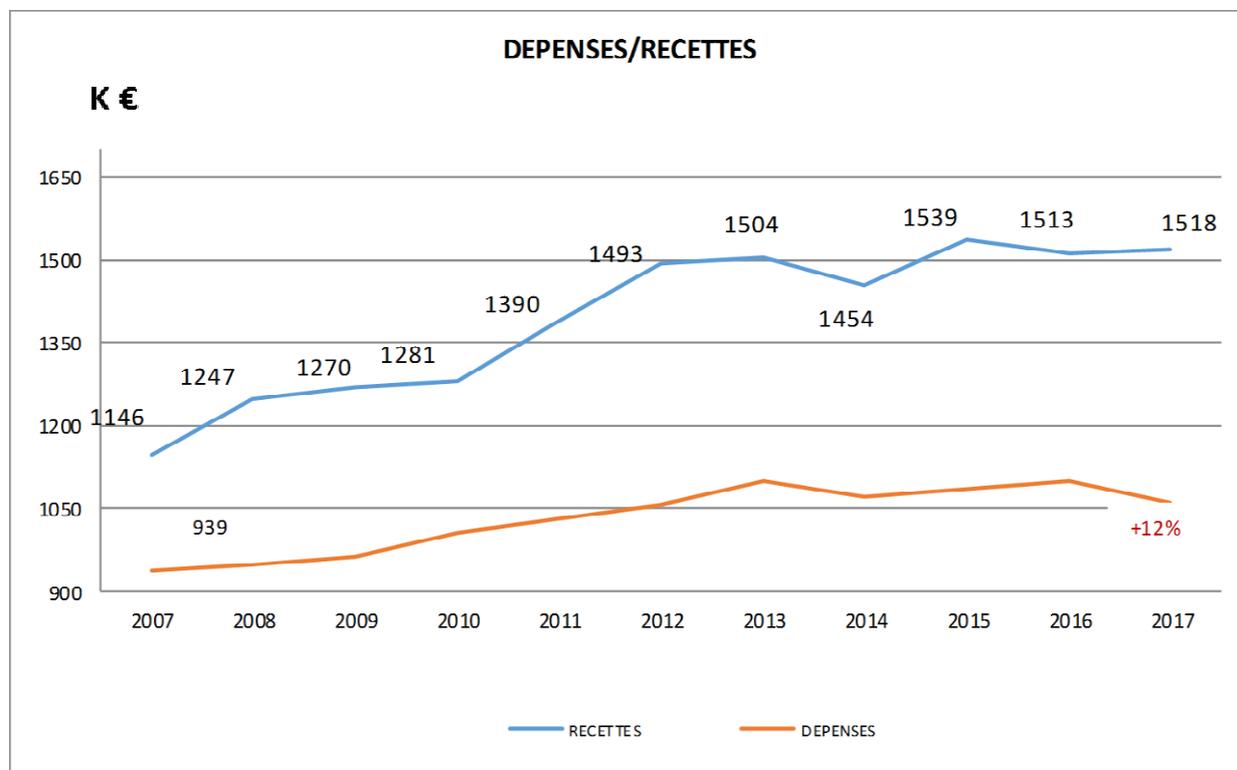
BUDGET PRIMITIF 2018

INVESTISSEMENTS

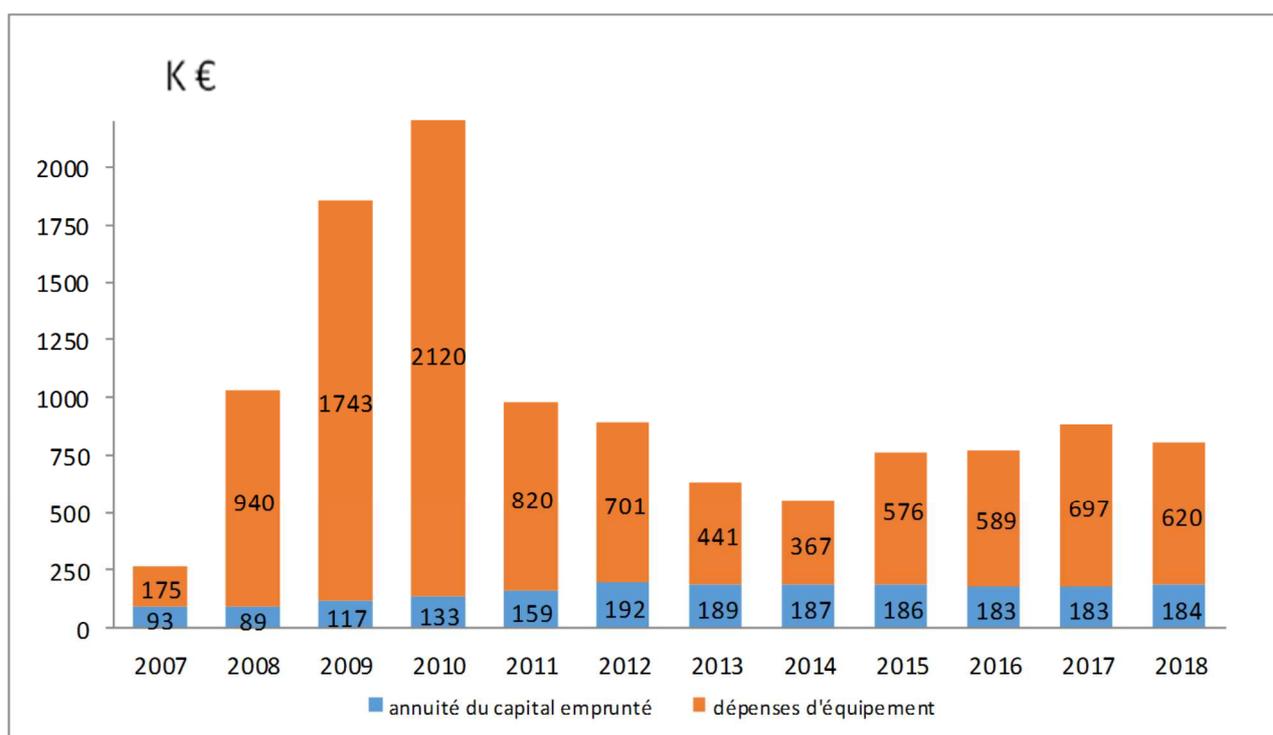
Opérations	Dépenses	Subventions	Autofinancement
Eglise			
Orgue maîtrise d'œuvre	13 000,00 €	0,00 €	13 000,00 €
Mise aux normes électriques	1 500,00 €	0,00 €	1 500,00 €
Escalier	0,00 €	4 821,00 €	-4 821,00 €
Orgue (résiduel 2018)	42 500,00 €	52 600,00 €	-10 100,00 €
Eclairage public			
Route des Roches 3ème tranche	74 000,00 €	0,00 €	74 000,00 €
Le Moncet tranche A	26 000,00 €	0,00 €	26 000,00 €
Le Moncet tranche B	20 500,00 €	0,00 €	20 500,00 €
Grand Lucquis	4 000,00 €	0,00 €	4 000,00 €
Gerbaux Ragrenet tranche C	44 000,00 €	0,00 €	44 000,00 €
Jardin Saint-Fiacre	2 815,00 €	0,00 €	2 815,00 €
Lanterne routes des roches	4 520,00 €	0,00 €	4 520,00 €
Hydro-viticoles			
Maîtrise d'œuvre	10 000,00 €		10 000,00 €
Travaux 3ème phase	300 000,00 €	75 000,00 €	225 000,00 €
Achat des terrains	50 000,00 €	0,00 €	50 000,00 €
Cimetière			
Réfection des concessions expirées	5 000,00 €	0,00 €	5 000,00 €
Outillage			
Outillage agents techniques	5 000,00 €	0,00 €	5 000,00 €
Tondeuse autoportée	9 220,00 €	4 225,00 €	4 995,00 €
Rénovation des bâtiments			
Entretien des bâtiments	70 000,00 €	0,00 €	70 000,00 €
Colonne électrique appartements	5 000,00 €	0,00 €	5 000,00 €
Chauffage maternelle (Résiduel 2018)	8 565,00 €	0,00 €	8 565,00 €
Installation chaudière et télégestion	0,00 €	27 400,00 €	-27 400,00 €
Changement fenêtres logements	39 000,00 €	0,00 €	39 000,00 €
Réfection des courts de tennis	57 500,00 €	39 000,00 €	18 500,00 €
Voirie			
Chemin de la Queue	52 000,00 €	19 000,00 €	33 000,00 €
Dépenses imprévues			
Dépenses imprévues	7 000,00 €	0,00 €	7 000,00 €
Total général	851 120,00 €	222 046,00 €	629 074,00 €

ENDETTEMENT / DESENETTEMENT

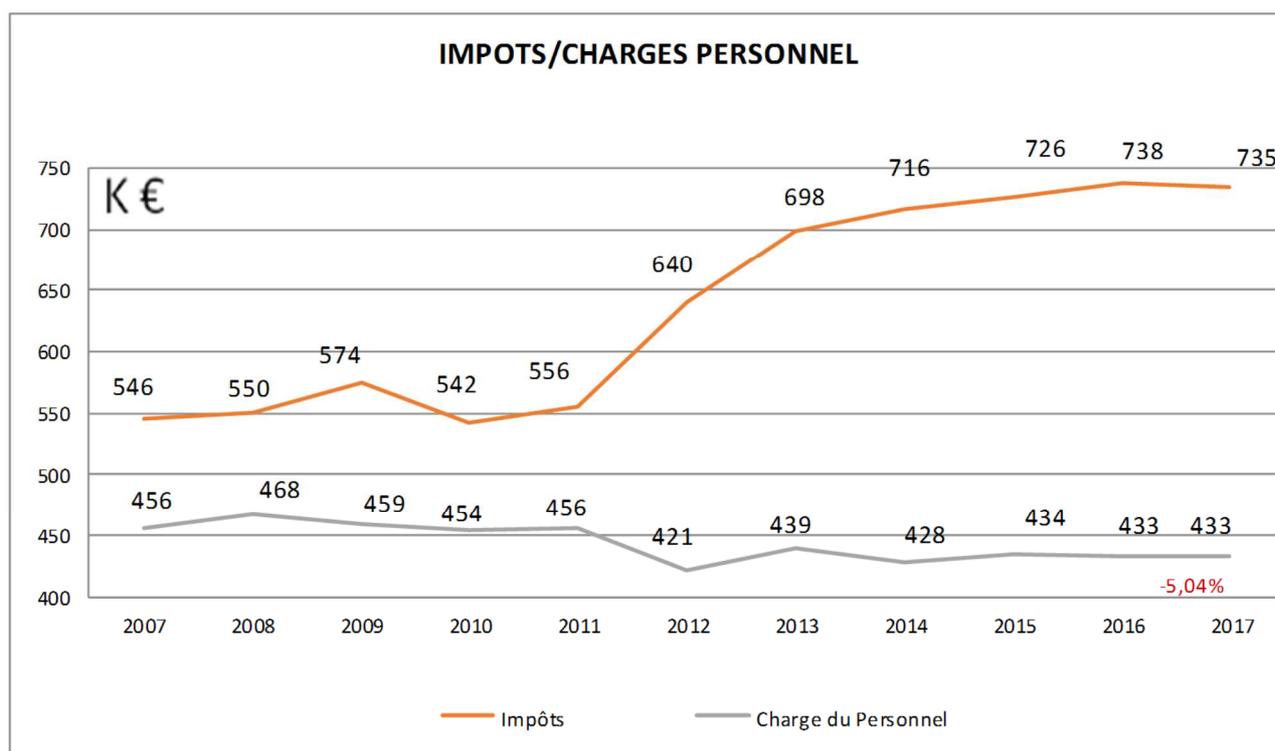
FONCTIONNEMENT



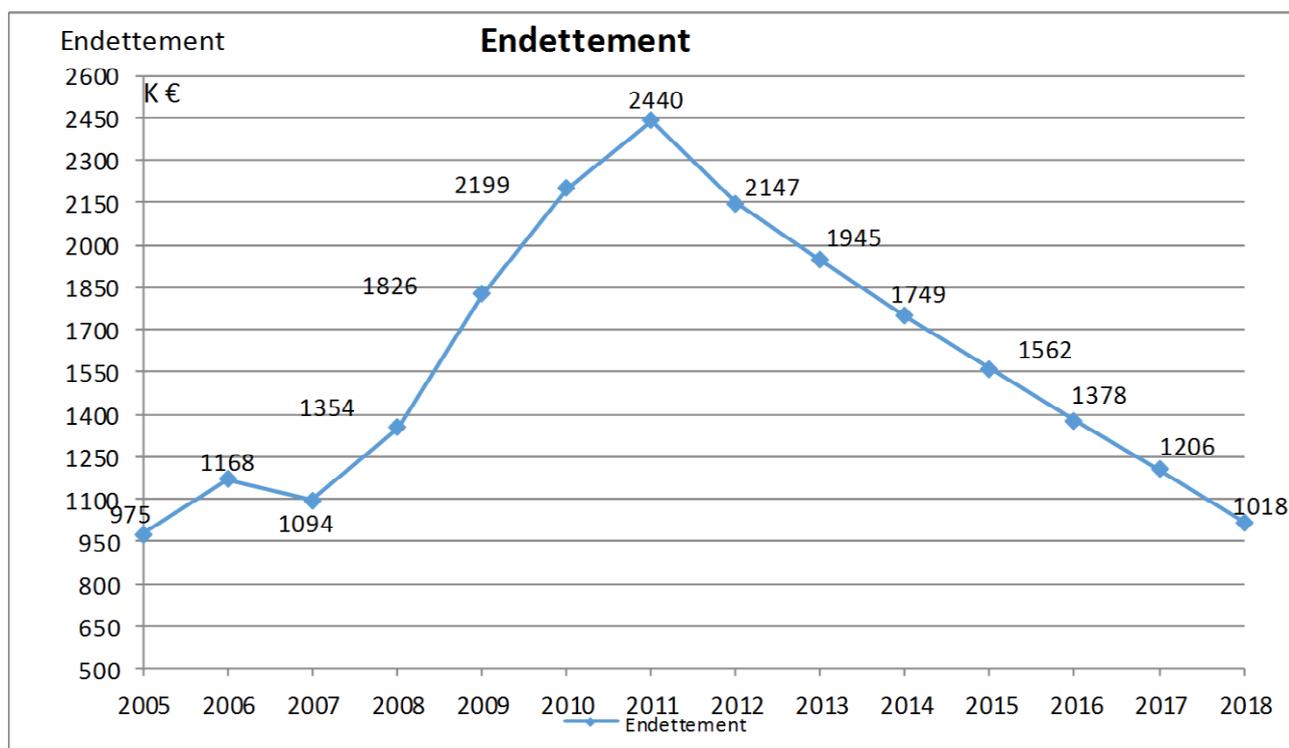
INVESTISSEMENT



IMPOTS / CHARGES PERSONNEL



EVOLUTION DE L'ENDETTEMENT



Pic d'endettement important 2009/2012

- Emprunt d'un million d'euros pour les travaux suite à l'orage de 2009 (hors subventions).
- Emprunt d'un million d'euros pour l'aménagement de la place du Lieutenant Lehoucq et la construction du bâtiment.
- Pratiquement 50 % de la dette est couverte par la recette des loyers du bâtiment (logements, groupe médical, épicerie).

Depuis ces dates, les investissements, environ un million d'euros par an, se font en autofinancement.

Synthèse Budget

Compte Administratif 2017 :

La baisse des dotations de l'Etat (100 000 €) en 2016 commence à se ressentir fortement dans nos budgets.

Nous obtenons un excédent de fonctionnement de 492 403 €, il est en baisse de 47 508,35 € par rapport à 2016.

Cette baisse, amoindrie par une recette de 50 000 €, est liée à la ventilation des comptes du CCAS que la loi nous a demandé de dissoudre. L'action sociale sera prise directement sur le fonctionnement de la commune, sans cette recette, la baisse serait de 97 508,35 €.

Budget Primitif 2018 :

Pour 2018, nous gardons un niveau d'investissement élevé de 851 120 € malgré une nouvelle baisse annoncée des dotations.

Les recettes principales des communes sont les dotations de l'Etat et nos impôts. Pour maintenir des niveaux de travaux importants, il conviendra dans les années à venir de trouver des financements compatibles avec nos capacités.

La priorité restera les travaux sécuritaires (hydro et voirie) et si la fiscalité reste à ce niveau, il faudra faire des choix et reporter des investissements, notre qualité de vie en sera modifiée.

Cependant, une augmentation de 1 % des trois taxes (habitations, foncières bâtis et non-bâtis) ne rapporte à la commune que 6 300 €.

En 2018, la baisse de dotations est liée à la disparition progressive de la taxe d'habitation (1/3 en 2018 soit 30 000 € si 30 % des habitants de Chézy en bénéficient).

En 2020, ce sera plus de 300 000 € de recettes que notre commune perdra sauf si comme annoncée, une compensation à l'euro près sera mise en place.

Il est donc indispensable que les dotations de l'Etat soient revalorisées et maintenues, sinon les communes ne pourront plus investir et risqueront de disparaître à cours termes.

Travaux

Travaux hydroviticoles 2018

- * Fin du bassin haut des Roches (clôture, passage d'engins etc.)
- * Mise en place du dépierreur Chemin de la Halte et de la canalisation sur la parcelle de Mme SIMON.



- * Création du bassin au dessus du Moncet :



Travaux enfouissement des réseaux électrique et téléphonique

- * Les dernières tranches d'enfouissement des réseaux route des Roches se terminent.
- * L'entreprise GTIE est également présente sur les deux extrémités du Moncet.

Coût résiduel : 164 000 €

Voirie

- * Réfection d'environ 1 km de voirie, Chemin de la Queue.

Coût total : 52 000 € HT

Orgue

Travaux sur l'instrument



Remise en place du buffet



Après pratiquement un an de réfection en atelier, le buffet de l'orgue et une partie de l'instrument sont revenus dans l'Eglise courant Février-Mars 2018.

La remise en place et la mise en harmonie de l'instrument se feront dès que les conditions climatiques seront favorables (température supérieure à 10 °C).

Informations Générales

Nuisances sonores

Les conditions climatiques obligent parfois à différer le passe-temps favori de chacun.

Malgré cela, l'utilisation de la tondeuse et autres travaux de bricolage sont soumis à une réglementation afin de respecter le bien être de tous.

Horaires à respecter :

Jours ouvrables : **de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30**

Samedi : **de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00**

Dimanche

Et jours fériés : **de 10h00 à 12h00**



Objets perdus



Peut-être vous est-il arrivé de perdre vos clés de maison ou autre objet ? Si vous êtes dans ce cas, nous tenons à disposition en Mairie différents objets trouvés sur notre commune.

Nos animaux domestiques

Sur notre commune comme dans beaucoup d'entre elles, il existe des endroits privilégiés (pour les chiens) qui deviennent impraticables : Monument aux Morts, Chemin du Mont, Bordure du Dolloir...et même le Cimetière !

Soyons citoyens, ramassons leurs déjections lorsque nous les promenons.



Transports scolaires Collège

HORAIRES CARS SCOLAIRES

MODIFICATION AU 7 MAI 2018

COLLEGE DE CHARLY- sur- MARNE

MODIFICATION TRANSPORT SCOLAIRE COLLEGE

SUPPRESSION D'UN BUS

	LMaJV	LMaJV	ME	ME	
	Matin	Soir	Matin	Midi	
LES ROCHES	8 H 20	17 H 30	8 H 20	13 H 40	
LE MONCET	8 H 23	17 H 27	8 H 23	13 H 37	
LA CASINIÈRE	8 H 26	17 H 25	8 H 26	13 H 10	Autre ligne de bus
PLACE DE LA MAIRIE	8 H 27	17H20	8 H 27	13 H 30	



PERMANENCES du CONCILIATEUR de JUSTICE en mairie de CHARLY-SUR-MARNE



M. Francis ALFONSI Conciliateur de Justice attaché auprès du Tribunal d'Instance de Soissons vous recevra en Mairie de Charly-sur-Marne, sur rendez-vous, à sa permanence tous les 1^{ers} mercredis de chaque mois (hors jours fériés).

QUELQUES RAPPELS SUR LE CONCILIATEUR DE JUSTICE :

SES COMPETENCES

Le Conciliateur intervient dans de nombreux litiges comme les conflits individuels entre les particuliers, avec les entreprises ou les artisans, troubles du voisinage, impayés, litiges de la consommation, problèmes locatifs...

Cependant, il ne traite pas les problèmes d'état de la personne (divorce, garde d'enfants, tutelle ...).

De même, il n'est pas compétent en matière de litiges avec les administrations. Il est également incompétent pour traiter les litiges relevant du droit du travail. Il n'interviendra pas si vous avez déjà saisi la justice.

SA MISSION

Si les personnes en litige se présentent spontanément, le Conciliateur tentera aussitôt de trouver un terrain d'entente. Lorsqu'il est saisi par l'une des parties, il peut recevoir l'autre, qui reste libre de ne pas se présenter. Dans ce cas, il oriente vers les possibilités d'accès au droit. Il peut recueillir les informations qui lui semblent utiles en se rendant sur les lieux de l'affaire ou en procédant, sous réserve de leur acceptation, à l'audition de tierces personnes.

Contact :

- Par mail : francisalfonsi@conciliateurdejustice.fr
- Par téléphone : 07.83.70.12.38.
- Par courrier : Conciliateur de justice, tribunal d'instance de Soissons
76 rue Saint-Martin 02209 Soissons



croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS



**Communauté de communes du
Canton de Charly sur Marne**

2 Voie André Rossi
02310 Charly sur Marne

Objet : Inclusion numérique/accès aux droits
Château-Thierry, le 14 mars 2018

Monsieur le Président de la communauté d'agglomération,

Nous mettons en place une nouvelle action sociale Croix-Rouge locale à l'attention des personnes isolées, âgées, en difficulté d'accès aux droits et en difficulté d'utilisation des outils numériques.

Pour ceci, des bénévoles Croix-Rouge et volontaire en service civique vont circuler pour répondre aux demandes dès lors qu'elles auront été identifiées.

Objectifs :

- *Aller vers des foyers / des personnes en difficulté avec le monde numérique et l'utilisation des moyens informatiques, en fournissant une aide humaine, des moyens techniques et logistiques, des compétences adaptées aux situations.*
- *Proposer de permettre à ces mêmes foyers / personnes de résoudre leurs problèmes vis à vis des organismes avec lesquels la relation devient uniquement télématique.*
- *Rompre l'isolement physique et technologique de citoyens résidant notamment dans les petites communes du monde rural et donc leur apporter du lien social et une forme de mobilité indirecte.*
- *Pouvoir orienter ces mêmes personnes vers les bons dispositifs sociaux et les bons interlocuteurs professionnels, sans prendre la place de ces derniers ni pallier leur éventuelle carence.*
- *Aider ces mêmes personnes dans la rédaction de demandes, de courriers donc de remplir un rôle d'écrivain public.*

Nous venons vers vous pour diffuser cette information auprès des maires des différentes communes si cela est possible mais aussi pour faciliter notre recherche, la détection et l'approche de personnes en difficulté pouvant nécessiter notre action.

Nous vous remercions dès maintenant pour l'aide que vous pourrez nous apporter dans la réalisation de ce projet.

Alain Gaillard, Vice président UL Croix-Rouge Château-Thierry
Directeur territorial action sociale Croix-Rouge Aisne



Plateforme de la rénovation énergétique



Service public du Sud de l'Aisne

Gratuit • Indépendant • Personnalisé

Tél : 07 85 46 04 63

renov-energetique.sud-aisne.fr

Vous souhaitez isoler, rénover votre logement ou celui que vous louez ?

Ce service est fait pour vous !

La plateforme de la rénovation énergétique vous conseille dans votre démarche de travaux de rénovation énergétique, depuis la définition du projet jusqu'à sa réalisation.

L'accompagnement peut être à la fois technique, administratif ou financier.

TRAVAUX

ISOLATION ?

ÉCONOMIES ?

CHAUFFAGE ?

CONFORT ?

FINANCEMENT ?

A quelles aides financières ai-je droit ?

Je voudrais changer de chaudière...

Je souhaite faire des travaux d'isolation...

Qui peut m'accompagner dans mon projet de travaux ?

PETR UCCSA
Pôle d'Expertise Régional et Péninsulaire
L'Agence Régionale de l'Énergie de la Région Hauts-de-France

ADEME

Région Hauts-de-France

Ramassage des ordures ménagères

COLLECTE BACS JAUNES LES MERCREDIS

AVRIL	4 et 18
MAI	2 et 16 et 30
JUIN	13 et 27
JUILLET	11 et 25
AOUT	8 et 22

SEPTEMBRE	5 et 19
OCTOBRE	3, 17 et 31
NOVEMBRE	14 et 28
DECEMBRE	12 et 26

HORAIRES DECHETTERIE CHARLY SUR MARNE

ETE
DU 15 AVRIL AU
14 OCTOBRE

HIVER
DU 15 OCTOBRE AU 14
AVRIL

LUNDI	14H - 18 H
MERCREDI	9 H - 12 H
JEUDI	9H - 12H 14H - 18H
VENDREDI	14 H - 18 H
SAMEDI	9 H - 18H
DIMANCHE	10H - 12H

LUNDI	1 4H - 17 H
MERCREDI	9 H - 12 H
VENDREDI	14 H - 17 H
SAMEDI	9 H - 17H



Pour rappel :

- Les sacs déposés en dehors de la poubelle ne sont pas collectés.
- Les poubelles doivent être fermées.

Les responsables des services de collecte nous renouvellent leurs félicitations « La commune de Chézy sur Marne est la plus propre de la Communauté de Communes ». Nous avons le plus faible taux d'incivisme : le tri est correct, pas de sacs ni de dépôts sauvages observés.

Il est vrai que les anomalies rencontrées sont très vite réglées par nos employés du service entretien ».

Ateliers d'éveil du relais assistantes maternelles

Vous êtes parents ou assistantes maternelles agréée et vous souhaitez partager un moment de jeu et de partage avec votre (vos) enfant (s) ou les enfants que vous accueillez, participez aux :

ATELIERS D' EVEIL DU RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES



De nombreuses activités sont proposées:

*Activités manuelles, Activités de motricité
Ateliers libres (dînette, jeux de construction, puzzles, poupées, voitures...)*

L'animatrice du RAM vous accueille dans 8 villages de la Communauté de communes du Canton de Charly sur Marne

LE MERCREDI ET VENDREDI

DE 10H A 11H30



L'accueil est libre, gratuit et ouvert à tous les enfants de moins de 6 ans habitant sur le territoire de la Communauté de communes du Canton de Charly sur Marne et accompagnés d'un adulte.



CALENDRIER 2018

AVRIL 2018

	Bézu le Guéry	Charly sur Marne	Chézy sur Marne	Domptin	Montreuil aux Lions	Nogent L'Artaud	Pavant	Saulchery
MERCREDI	Le 04	Le 18		Le 11				Le 25
VENDREDI			Le 06		Le 27	Le 13	Le 20	

MAI 2018

	Bézu le Guéry	Charly sur Marne	Chézy sur Marne	Domptin	Montreuil aux Lions	Nogent L'Artaud	Pavant	Saulchery
MERCREDI	Le 16	Le 30		Le 23				
VENDREDI			Le 18			Le 25		

JUIN 2018

	Bézu le Guéry	Charly sur Marne	Chézy sur Marne	Domptin	Montreuil aux Lions	Nogent L'Artaud	Pavant	Saulchery
MERCREDI	Le 13	Le 27		Le 20				Le 06
VENDREDI			Le 15		Le 08	Le 22	Le 01 & 29	

Ils se déroulent dans les salles suivantes:

Charly sur Marne: salle des Illettes
Bézu le Guéry, Chézy sur Marne, Domptin,
Montreuil aux Lions et Saulchery : Salle des fêtes
Nogent L'Artaud: salle de la musique (près de l'école maternelle)
Pavant: salle des fêtes (près de l'école)

Renseignements:

Céline GURHEM, animatrice du Relais Assistantes Maternelles
Tél. 03 23 82 58 34 - Courriel: c.gurhem@fr.oleane.com

Inscriptions Scolaires

OUVERTES !



**Pour les enfants nés en 2015
qui seront scolarisés pour la rentrée
de septembre 2018**

**Merci de prendre
rendez-vous**

**avec le Secrétariat
de Mairie**

au 03.23.82.80.29



Vous munir :

- Du livret de famille
- Du carnet de santé
- D'une attestation de domicile délivrée par la mairie de votre domicile
- Pour les enfants qui n'ont jamais été scolarisés d'un certificat médical attestant des vaccinations obligatoires*
- Pour les enfants déjà scolarisés du certificat de radiation délivré par l'ancienne école*
- De la fiche de renseignements dûment complétée disponible en mairie ou à l'école

Associations

Gymnastique Volontaire Chézy sur Marne



Dimanche 29 AVRIL 2018

BALADE POPULAIRE



Départ de Chézy sur Marne place de la Mairie à 8h30
Venez vous oxygéner sur le parcours :

« AUTOUR DE BOURESCHES »

Le départ se fera de Bouresches nous nous y
rendrons en covoiturage

Si le temps le permet apportez votre pique-nique pour terminer agréablement
cette journée (nous nous chargerons du transport de vos sacs)

Parcours prévu : environ 7 km le matin et
5 km l'après-midi pour ceux qui veulent.

VENEZ NOMBREUSES ET NOMBREUX



Un endroit où il fait bon jouer !

Si vous cherchez un club de tennis convivial et amical venez rejoindre les joueurs de Chézy-sur-Marne. Vous pourrez évoluer sur un terrain en terre battue, un couvert en parquet et deux terrains extérieurs.

Le club comprend une équipe féminine et deux équipes hommes ainsi que trois équipes enfants filles et garçons qui évoluent dans différents championnats départementaux. Les joueurs aiment également se divertir aux cours de plusieurs manifestations comme la soirée Beaujolais, la galette des rois et les repas de clôture lors des finales des tournois double interne et open qui ont lieu chaque année.

Un professeur est disponible pour vous donner des cours et vous faire évoluer.

Si vous voulez nous rejoindre n'hésitez pas à vous connecter sur notre page Facebook. Vous y trouverez des informations supplémentaires.

A bientôt.



DIMANCHE 22 AVRIL 2018



1^{ère} BROCANTE DE PRINTEMPS DE CHEZY SUR MARNE - 02570

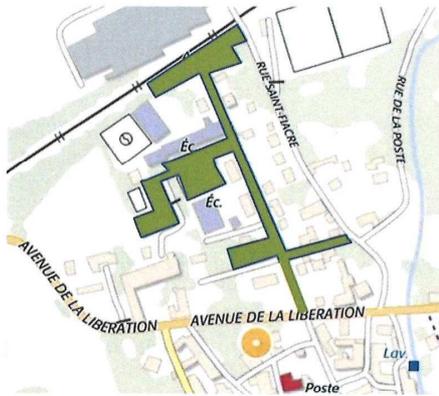


Modalités de participation :

En complément de la Foire d'Automne, le Comité des Fêtes de Chézy sur Marne a décidé, d'organiser la première **Brocante de Printemps**.

Cette manifestation est à la fois

- Brocante,
- Vide grenier,
- Foire aux Mômes.



1. La Brocante de printemps se déroulera dans un espace sécurisé (en vert sur la carte ci-contre) défini dans le quartier de la gare par : l'Avenue LECLERC, le Centre Fiévet, le Parking de la Gare, la Rue PONSIN, le Plateau d'évolution, la Salle LADMIRAL, le parking et la Cour de l'école). Il dispose de 2 accès (Feux tricolores et rue de la Poste).
2. L'implantation de stands hors de cette zone de sécurité n'est pas autorisée.
3. Les exposants, pro ou résidentiels, habitants de Chézy ou non, devront s'installer **avant 8h00**, heure de fermeture des **accès dans le sens des entrées**. Les véhicules exposants ne disposant pas de parking dans la zone sécurisée devront la quitter avant 9h00, heure de fermeture définitive des **accès dans le sens des sorties**.
4. **Les emplacements ne seront définitivement réservés qu'à la réception en Mairie de ce bulletin (ou de la réservation par Internet) accompagné des documents administratifs obligatoires et du règlement par Chèque à l'ordre du Comité des Fêtes de Chézy sur Marne.**
5. Aucun départ d'exposant ne peut avoir lieu de la zone sécurisée avant 16h30.
6. Les demandes d'inscriptions sont analysées par le Comité organisateur qui se réserve le droit de ne pas accepter certaines demandes (seuls les produits anciens d'occasion, le véritable artisanat et les produits alimentaires pour l'espace Gourmand seront acceptés).
7. Tout exposant doit produire une attestation d'assurance responsabilité civile (étendue à la responsabilité locative incendie, dans le cas d'une exposition en intérieur).

• Participation des particuliers

Les particuliers sont autorisés à participer aux ventes au déballage, en vue de vendre exclusivement des objets personnels et usagés. Une copie de la carte d'identité est demandée. La signature en bas de page vaut attestation sur l'honneur de non-participation à plus de deux manifestations de même nature au cours de l'année civile.

• Participation des professionnels

Le bulletin d'inscription devra être accompagné d'un extrait d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés, ou du récépissé de déclaration d'activité remis par le centre des formalités des entreprises (pour ceux qui bénéficient d'une dispense d'immatriculation). Une copie de la carte d'identité est demandée. Enfin, l'exposant s'engage par son inscription, à disposer sur place du registre des objets vendus.

DIMANCHE 22 AVRIL 2018

1^{ère} BROCANTE DE PRINTEMPS
DE CHEZY SUR MARNE - 02570



**Bulletin d'inscription à retourner en MAIRIE avant le Lundi 16 avril 2018
ou Inscription en ligne sur : www.cdf-chezysurmarne.fr**

Bulletin à retourner à l'adresse ci-dessous :

Mairie de Chézy sur Marne
Comité des Fêtes
Place du Lieutenant Lehoucq
02570 CHEZY SUR MARNE
E mail : contact@cdf-chezysurmarne.fr

Renseignements : ☎ : 03 23 82 80 29

Inscription en ligne : www.cdf-chezysurmarne.fr

(*) Nom :
(*) Prénom :
(*) Nombre de personnes accompagnantes :
(*) Raison sociale :
(*) Adresse :
(*) Ville / Code postal :
(*) Num Tel :
Email :

Descriptif de la vente :

(*) = Renseignements obligatoires

Nature de la vente : (*) Antiquité-Broc Vide grenier Livres, timbres Artisanat Autre (préciser)
 Alimentaire Foire aux Mômes

Descriptif du stand : (*) Barnum Parasol. Table Au sol Autre (préciser)
*Haut*Large*Prof ↓ Haut*Large*Prof ↓ ou tréteaux*

Métrage demandé : _____ Mètres (sans compter le véhicule) Statut (*) : Pro Particulier
(*)

Véhicule : (*) Proximité immédiate du stand (+10 €) sans véhicule (pas de supplément)

Description : Marque _____ Type : _____ Long : _____ Haut _____

(*) J'accepte les modalités de participation décrites au verso.

Tarifs : Emplacements en extérieur :

Guernouillats (Part & Pros) :

2€/mètre les 5 premiers mètres

Guernouillats au-delà de 5m et particuliers extérieurs :

5€/mètre

Professionnels extérieurs : 6€/m

Emplacements dans l'Espace Gourmand : Veuillez contacter directement le 06 47 02 43 85.

Observations, suggestions, souhaits :
.....
.....
.....
.....

Cachet et/ou signature

A le